



Fiche de stage

Poste : Assistant d'études sur l'ancrage territorial

Mission : Réalisation d'une étude sur le Domaine de Belval-Bois-des-Dames (08)

Projets de référence

- Projet « Zone Atelier Argonne » (ZARG), co-financé par le CNRS et par l'Université de Reims Champagne-Ardenne
- Projet « Ancre Territorial » des Réserves Naturelles de France (RNF) et de la Ligue pour la Protection des Oiseaux (LPO)

Acteurs principaux

Organisme d'accueil : La Fondation François Sommer (FFS), créée par François et Jacqueline Sommer, est reconnue d'utilité publique par décret du 30 novembre 1966. Dans la continuité des missions, valeurs et visions de ses fondateurs, elle est aujourd'hui au cœur d'un écosystème mêlant l'art, la nature et la science. Dans toutes ses missions et activités, elle contribue à la progression et au partage de connaissances sur la faune sauvage et ses habitats pour améliorer la gestion et la conservation des écosystèmes en intégrant l'ensemble des parties prenantes. L'un de ses objectifs est de promouvoir la préservation de la nature sous toutes ses formes, en s'engageant notamment dans des programmes de recherche visant à renforcer les connaissances sur les espèces sauvages et leurs interactions avec les milieux. Au-delà du soutien à la recherche, au travers d'appels à projets, la FFS s'engage dans l'amélioration de la gestion concrète des écosystèmes, en Europe (e.g. Domaine de Belval en France) ou en Afrique (e.g. Parc National de Gilé au Mozambique). Enfin, la Fondation anime un lieu de débats et de recherches, afin de susciter une réflexion autour des usages et des représentations de la nature.

Site d'étude : Le Domaine de Belval, propriété de la FFS, est un massif forestier de 1 050 ha situé dans les Ardennes (08). Le site est composé d'une forêt de feuillus à dominante chêne, de prairies, de mares et d'étangs. Plusieurs espèces d'ongulés (cerf, chevreuil, sanglier) sont présentes sur le site. La gestion forestière et cynégétique qui est mise en place permet de concilier des enjeux cynégétiques, forestiers et de préservation de la biodiversité. Au-delà de la gestion du territoire, le site est dédié à la recherche scientifique et à la formation des chasseurs, forestiers et gestionnaires d'espaces naturels. Par la création de l'Ecole de chasse, il y a plus de vingt ans, la FFS, a souhaité poursuivre l'action initiée par son fondateur pour promouvoir une chasse raisonnée et engagée dans la préservation des espèces et des milieux naturels. L'Ecole de chasse propose aux chasseurs de les former à une chasse raisonnée, plus responsable et plus efficace. Le Domaine de Belval est un des sites ateliers du projet ZARG et devrait abriter au printemps 2023 un centre de recherche et de formation consacré aux socioécosystèmes et à l'éco-éthologie. Le Domaine de Belval est un site naturel présentant une richesse biologique exceptionnelle. Elle fait l'objet d'une gestion des milieux adaptée et une sensibilisation pour une chasse respectueuse de la nature.

Partenaires : Laboratoire HABITER (aménagement et géographie politique) de l'Université de Reims Champagne-Ardenne (URCA) et de l'association Argonne Pôle Naturel Régional (APNR)

Contexte du stage

L'ancrage territorial d'un territoire est reconnu comme un des facteurs clés de sa durabilité et de la réussite de son plan de gestion. Réserves Naturelles de France (RNF) développe une évaluation de l'ancrage sous forme d'indicateurs qui doivent permettre d'identifier des points d'amélioration qui peuvent découler sur de nouveaux objectifs et de nouvelles actions à intégrer au plan de gestion de la réserve. Cette évaluation du Domaine de Belval s'inscrit dans un projet plus large de test de la méthodologie RNF, avant de déployer les outils à échelle nationale.

L'objectif de ce stage est de réaliser une étude socioécologique sur l'état de l'ancrage territorial du Domaine de Belval, à partir de la méthodologie proposée par RNF. Une partie importante du stage consistera à enquêter les riverains et les acteurs locaux sur leurs perceptions de la réserve, puis d'analyser ces données afin de fournir les informations utiles à l'élaboration du diagnostic d'ancrage territorial (plus d'information sur le projet en annexe).

Le Domaine de Belval a aussi été identifié en tant que site atelier du projet ZARG, à savoir un site voué à la recherche socioécologique sur le long terme. La même étude est actuellement conduite pour la Réserve Naturelle Régionale des Etangs de Belval-en-Argonne, qui est aussi site atelier du projet ZARG. Ce stage visera aussi à comparer les résultats des deux études afin de mieux comprendre de l'impact des différentes modalités de gestion sur l'ancrage territoriale des réserves. Si possible, l'étude permettra aussi de comparer les résultats aussi d'autres sites en France.

Objectifs du stage et contenu de la mission

Le stagiaire travaillera sous la supervision du chef de projets au Pôle Nature de la FFS, encadré par un enseignant-chercheur d'HABITER, qui suivra les différentes étapes de réalisation de la mission. **L'objectif général du stage est de réaliser une étude sur l'ancrage territorial du Domaine de Belval-Bois-des-Dames.**

Activités principales

Le stage portera en particulier sur les activités suivantes (liste non-exhaustive) :

- Synthèse des connaissances sur le socioécosystème du Domaine de Belval et sur sa gestion
- Prise en main des outils RNF
- Analyse des acteurs locaux
- Enquête sociologique auprès des habitants riverains
- Enquête sociologique auprès des acteurs locaux
- Evaluation des indicateurs d'ancrage
- Proposition d'objectifs et d'actions pour travailler sur les points d'amélioration de l'ancrage identifiés
- Analyse et rédaction d'un rapport
- Soutien à l'organisation par la FFS de réunions de restitution avec les partenaires, les habitants, les acteurs et les chercheurs intéressés
- Facultatif, en fonction de l'état d'avancement : analyse comparative avec les résultats de l'étude conduite sur la Réserve Naturelle Régionale des Etangs de Belval-en-Argonne
- Assistance à la rédaction d'outils de valorisation des résultats obtenus et au montage de projets collaboratifs (éventuels)
- Toute autre mission pertinente

Conditions particulières d'exercice

Si les conditions sanitaires le permettent, ces missions seront accomplies dans les locaux de la FFS à Paris ou bien auprès du Laboratoire HABITER à Reims (Campus Croix-Rouge). Sinon, elles pourront être réalisées partiellement ou totalement en modalité de télétravail avec le soutien des outils informatiques (logiciels et plateformes) mis à disposition par l'université d'origine du stagiaire. Il est attendu que le stagiaire soit équipé de son propre matériel informatique (ordinateur portable et téléphone mobile) pendant la durée du stage. Si besoin, le logiciel Sphynx pourra être fourni.

Un séjour de 4 à 6 semaines à Belval-Bois-des-Dames entre les mois de juillet et septembre, ainsi qu'environ 4 à 5 missions ponctuelles d'1 à 2 jours sont à prévoir. Les frais de déplacement entre Paris ou Reims et Belval et d'hébergement sur site et mobilité sur place pourront être pris en charge par la FFS. Compte tenu du contexte géographique, la possession d'un permis B est recommandé.

Autres conditions :

- Le stagiaire présentera une proposition méthodologique, un planning prévisionnel et une proposition des livrables au début du stage ;
- La FFS et HABITER mettront à disposition ou faciliteront la mise à disposition de documents utiles à la démarche par voie électronique ;
- Des comités techniques avec les représentants de la FFS et HABITER auront lieu au début et à la fin de l'étude et tout au long de l'étude en tant que de besoin ;
- La démarche engagée dans le cadre du stage pourra être prolongée dans le cadre du mémoire de recherche à réaliser en Master 1 ou 2.

Niveau de qualification souhaité

Niveau L2, L3, M1 ou M2 (à voir selon le parcours) en sociologie, géographie, aménagement du territoire, science politique et dans d'autres disciplines pertinentes.

Compétences souhaitées

- Être apte au travail en équipe. Faire preuve de la faculté d'établir des relations, de s'insérer dans un réseau d'échanges ou de partage des ressources, le cas échéant d'animer un groupe
- Avoir le sens des responsabilités et le goût de l'initiative
- Posséder une capacité d'adaptation et de réactivité
- Être organisé, rigoureux et impliqué
- Faire preuve de curiosité intellectuelle
- Avoir un bon relationnel dans les contacts avec les partenaires
- Idéalement, connaissance du milieu associatif de la nature et de la chasse
- Maîtrise des outils informatiques, notamment de Word, Excel, PowerPoint et idéalement Sphynx (gestion des enquêtes), Illustrator (design graphique) et InDesign (publications)
- Capacités communicationnelles et rédactionnelles et bon niveau de français
- Capacité à organiser des réunions et à s'exprimer en public

Informations sur le contrat

Début du contrat : mardi 1^{er} juin 2021

Fin du contrat : mardi 30 novembre 2021

Durée du contrat : 6 mois (avec interruption du 31 juillet au 22 août inclus)

Horaires : du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

Périodes de congés : 9 jours de congés payés pendant les vacances d'été

Maîtres de stage : Emmanuelle RICHARD (e.richard@ffs-igf.org) et Jon Marco CHURCH (jon-marco.church@univ-reims.fr)

Organisme d'affectation : Fondation François Sommer, située à Paris (75) et Belval-Bois-des-Dames (08)

Indemnité de stage (estimée) : 3 084,90 €

Les candidatures doivent être adressées à Emmanuelle RICHARD (e.richard@ffs-igf.org) et Jon Marco CHURCH (jon-marco.church@univ-reims.fr) par mél avant le **vendredi 14 mai 2021 à 17h00**

Le dossier de candidature se composera d'un CV détaillé, d'une lettre de motivation et des deux derniers relevés de notes disponibles (pièces obligatoires) et pourra être accompagné d'une lettre de référence (pièce optionnelle).

Liste des annexes :

1. Descriptif du projet CNRS « Zone Atelier Argonne » (ZARG)
2. Descriptif du projet RNF « Ancrage Territorial »

Le projet ZARG

Le projet CNRS de Zone Atelier « Environnementale Rurale » en Argonne consiste en un espace faiblement peuplé (16 habitants/km²), représentatif de la ruralité française, voire de l'hyper-ruralité. Ce territoire s'articule autour de la forêt d'Argonne et les paysages qui l'entourent : bocages, plaines céréalières, plaines alluviales, zones humides, petites villes et villages ruraux. A cette diversité de paysages correspondent des formations géologiques singulières, telles que la gaize, et une biodiversité remarquable. Le territoire de la Zone Atelier correspond à celui du projet de Parc Naturel Régional de l'Argonne, auquel ce projet est associé.

L'Argonne est caractérisée par des pratiques typiques des territoires ruraux, telles que l'agriculture, l'élevage, la sylviculture, la chasse, les loisirs, ainsi que par la présence de centres habités de taille restreinte et d'infrastructures linéaires de transport. Elle est également impactée par des activités du passé, notamment militaires avec le front de la Grande Guerre. En moins de deux siècles, l'Argonne a connu l'exode rural et perdu presque deux-tiers de sa population humaine. La forêt a souvent pris la place des champs et des villages. En même temps, la population de certaines espèces, telles que les sangliers et les cervidés, prend de plus en plus de place.

L'objectif de ce projet de Zone Atelier est de comprendre le fonctionnement et les trajectoires de ce système socio-écologique à faible densité d'habitants. Cette faible densité est en même temps un atout et une menace pour la résilience et à la durabilité de ces territoires : si, d'un côté, la pression anthropique peut diminuer, de l'autre, la faible densité peut réduire la capacité de protéger le territoire des stress environnementaux. Or, les environnements ruraux sont essentiels dans la transition écologique, car ils fournissent une partie importante des biens et des services écologiques dont la société dépend. Comment assurer la résilience et la durabilité de l'environnement rural ?

La France connaît de nombreux territoires faiblement peuplés comme l'Argonne. Dans la plupart des cas, le nombre limité d'habitants représente un obstacle à la mise en place d'actions en faveur de la nature venant de la « base ». Dans ces contextes, les politiques de protection viennent souvent de « haut », avec le risque qu'elles soient parfois « hors sol ». La spécificité du cas argonnais réside dans le grand nombre d'actions en faveur de la nature, venant de la « base » : du niveau local, par exemple, avec la Maison de la Nature à Boulton-Bois ; au niveau régional, avec le projet de Parc Naturel Régional de l'Argonne. Loin d'opposer homme et nature, une partie importante de la population argonnaise a choisi depuis plusieurs décennies d'axer le développement du territoire autour de la protection de l'environnement. Les actions en faveur de la nature sont-elles liées à la qualité environnementale du territoire ?

La réponse à cette question n'est pas évidente. Les territoires ruraux connaissent des changements démographiques, socio-économiques et environnementaux aux effets complexes sur les paysages, la biodiversité et le compartiment abiotique, avec des effets de seuil importants. Par exemple, la faune abondante en espèces et en densité de l'Argonne est-elle liée à ces changements ? Mieux comprendre comment le couplage entre société et environnement dans des territoires ruraux comme l'Argonne est essentiel dans la transition écologique pour le recouplage entre société et environnement, entre urbanité et ruralité. Quel est la relation entre fonctionnalité de l'environnement rural et changements socio-économiques à travers le temps ?

Les territoires ruraux restent exposés aux impacts des pratiques actuelles et passées, ainsi qu'à l'influence des espaces environnants et des changements environnementaux, y compris le changement climatique. La résilience et la durabilité des territoires ruraux sont étroitement liées à la capacité des acteurs à tous niveaux d'observer et de comprendre le fonctionnement et les trajectoires des systèmes socio-écologiques dont ils dépendent. La capacité de préserver et de valoriser les biens et services écosystémiques, de gérer les conflits d'usage et de transformer les pratiques en lien avec les changements sociaux et écologiques, sont tout aussi importantes. Quel est le rôle de la connaissance et en particulier de la recherche scientifique pour la résilience et la durabilité de cet environnement rural ?

Développement d'un outil de suivi de l'ancrage territorial des Réserves Naturelles et des autres Espaces Naturels Protégés

- Plaquette de présentation du projet
et d'appel à financement -

Commission Territoires et Développement Durable



La Bourdonnerie – 2 allée Pierre Lacroute – CS 67524 –
21075 Dijon Cedex
Tél. : 03 80 48 91 00 – Fax : 03 80 48 91 01
Courriel : mf@espaces-naturels.fr - www.reserves-naturelles.org

Aujourd'hui, la terre de demain



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ

Fonderies Royales – 8-10 rue du Docteur Pujos – BP 90263 –
17305 Rochefort Cedex

Tél : 05 46 82 16 34

Courriel : lpo@lpo.fr - <https://www.lpo.fr/>

Agir pour la Biodiversité

SOMMAIRE



1. Pourquoi RNF (et son réseau) souhaite développer un projet sur l'ancrage territorial des ENP ?



2. Pourquoi y travailler maintenant ?



3. Qu'ont déjà entrepris RNF et son réseau ?



4. En quoi consiste le projet et quels sont ses principaux livrables ?



5. Les trois phases du projet



6. Gouvernance

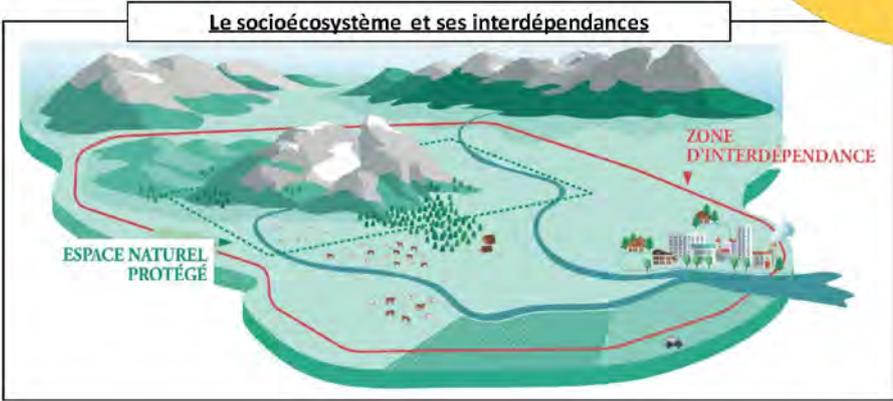
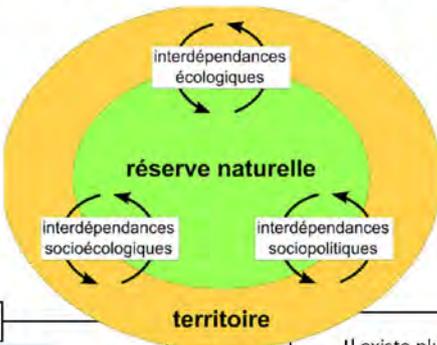
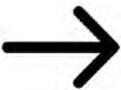


AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



1. Pourquoi RNF (et son réseau) souhaite développer un projet sur l'ancrage territorial des ENP ?

Pour parler de l'ancrage, il faut évoquer les interdépendances (mises en lumière par la thèse de Clara Therville en 2013):



Il existe plusieurs leviers pour mieux maîtriser ces interdépendances, et mieux s'intégrer au territoire.

L'ancrage territorial fait partie de ces leviers.

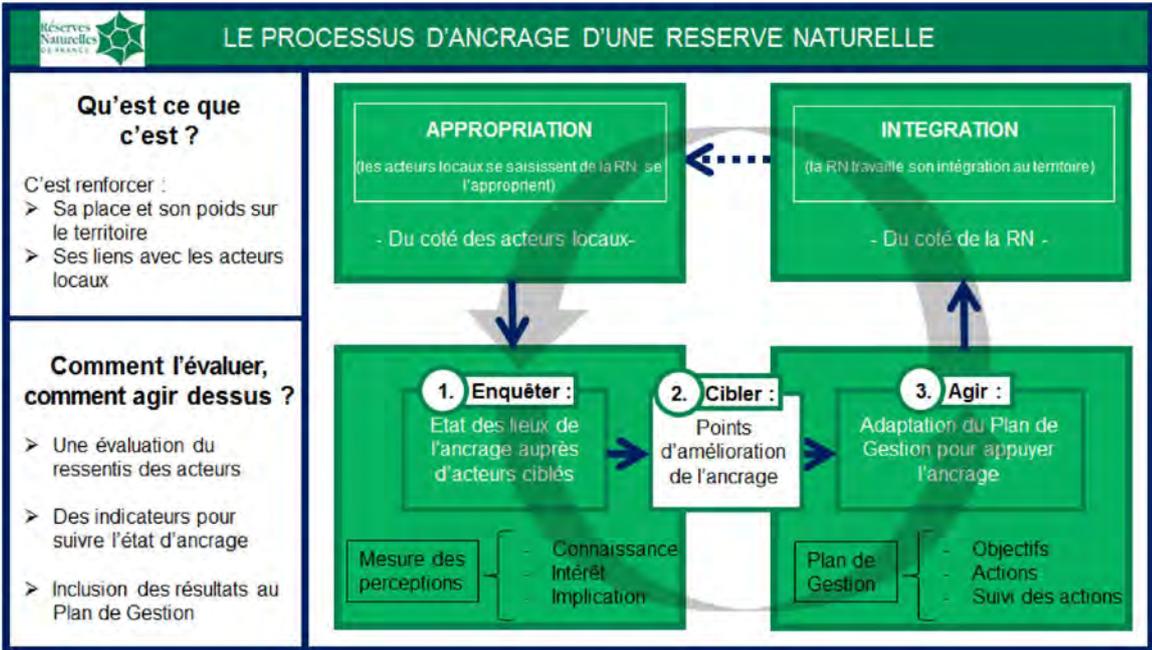
Ces **interdépendances**, quand elles sont connues et mieux appréhendées, sont source d'une dynamique réciproque très positive entre la RN et son territoire.



1. Pourquoi RNF (et son réseau) souhaite développer un projet sur l'ancrage territorial des ENP ?

L'ancrage territorial est une des **clés de réussite** du projet de protection porté par le gestionnaire et encadré par le plan de gestion.

Le diagnostic d'ancrage territorial vise à proposer aux gestionnaires un état de référence puis des recommandations pour améliorer son intégration, et ainsi mieux comprendre et maîtriser les interdépendances de la RN avec son territoire.





2. Pourquoi y travailler maintenant ?

L'ancrage territorial : un facteur clef de réussite et une priorité



Une attente, un besoin actuel

La commission TDD a développé, au fil des années et des projets, une expertise sur la prise en compte et sur l'évaluation de l'ancrage pour les RN. Actuellement, divers ENP commencent à se lancer par eux-mêmes sur la prise en compte de leur ancrage territorial, avec leurs propres méthodologies et moyens...



Un cadre institutionnel favorable

Les institutions commencent à témoigner d'une volonté d'accompagner les gestionnaires sur la thématique de l'ancrage territorial : DREAL, Régions, AFB, Parcs...



Un pari à gagner

Le rapport prospectif de RNF en 2018 a identifié l'ancrage territorial comme un "défi prégnant". Les membres attendent un encadrement, des formations, des outils pour répondre à cet enjeu qu'est l'ancrage territorial.



Une indispensable adaptation

Les acteurs des territoires réagissent déjà au changement climatique et à l'accroissement des pressions sur les ressources naturelles. Il est indispensable que les ENP puissent les accompagner dans leur adaptation, pour remettre les espaces naturels au centre des enjeux de territoire. Tous les ENP sont concernés, y compris les sites les plus isolés (peu de pressions anthropiques).



Nous sommes arrivés à maturité !

Ce projet est la suite logique des travaux de la commission TDD, qui a l'ambition d'initier un déploiement au niveau national. Ce projet doit permettre de faire évoluer les outils (Version 2) à une Version 3, puis une Version Finale.



« La gouvernance des réserves naturelles et leur ancrage territorial », RNF, 2018.

Ce facteur n'a pas été le plus déterminant jusqu'à présent, mais il pourrait devenir de plus en plus prégnant dans le futur. Pour les réserves naturelles régionales notamment, il est possible que pour des raisons budgétaires, ou des choix politiques, l'enjeu d'appropriation et d'intégration territoriale des réserves naturelles se renforce, voire se mue en une « exigence » de contribution effective au développement territorial. Ce contexte influencerait fortement le choix des gestionnaires et la définition des orientations de gestion.

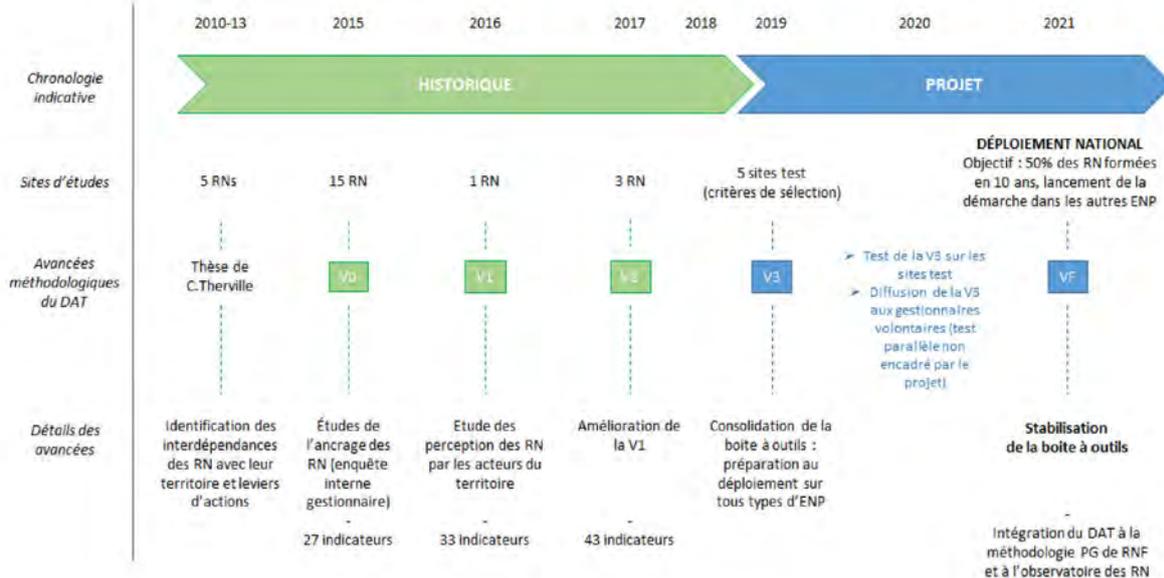
Sans aller jusque-là, les demandes sociétales de plus en plus fortes et les évolutions de contextes socioéconomiques lient de plus en plus les espaces protégés au reste du territoire. Pour y répondre, il est possible qu'il faille adapter les modes de gestion et/ou la gouvernance des réserves pour offrir une place plus importante aux usagers et à certains professionnels.



3. Qu'ont déjà entrepris RNF et son réseau ?



Depuis 2013, plusieurs projets se sont succédé pour approfondir les enjeux liés à l'ancrage territorial et expérimenter des outils méthodologiques. Les expérimentations sont aujourd'hui concluantes : il est temps de stabiliser les outils à une échelle nationale





4. En quoi consiste le projet et quels sont ses principaux livrables ?



Le projet vise à stabiliser et rendre accessible **une méthode, des outils et des services** pour que les gestionnaires des espaces naturels protégés puissent réaliser un diagnostic d'ancrage territorial en toute autonomie

Résultats attendus d'un DAT

1. Évaluation d'un état de référence de l'ancrage par la mise en place et l'évaluation d'indicateurs
2. Identification des principaux acteurs et meilleure compréhension de leurs positionnements et des éventuels blocages
3. Identification précise des points de l'ancrage à renforcer et intégration d'axes d'amélioration au plan de gestion
4. Identification et valorisation des preuves de réussite de l'ancrage, promotion de l'ENP et de ses efforts d'intégration

A terme...

- amélioration de « l'effet réserve »
- renforcement du poids territorial de l'ENP
- meilleurs soutiens des acteurs locaux

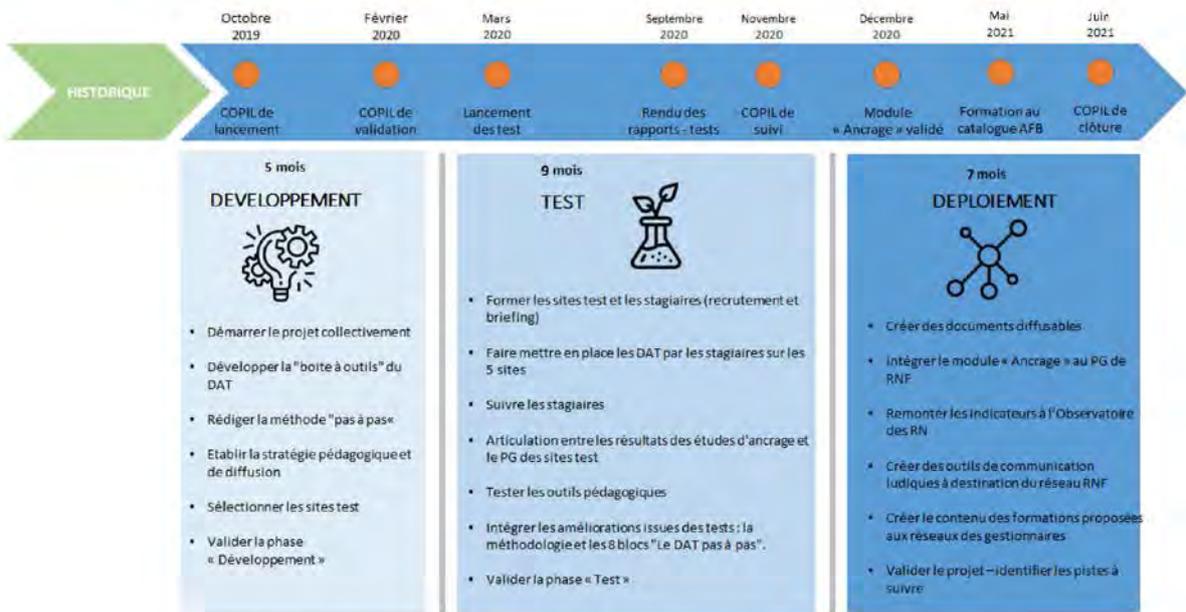
Livrables attendus du projet

- **Méthode pas à pas** pour réaliser les enquêtes socioéconomiques, les analyses statistiques, l'interprétation des résultats, etc. et prenant en compte l'intégration des résultats à la méthodologie d'élaboration des plans de gestion.
- **Formulaire d'enquête** pour conduire les entretiens qualitatifs avec les acteurs de du territoire.
- **Grille d'évaluation de l'état d'ancrage**, comprenant une liste d'indicateurs pertinents, simples à mettre en œuvre, précis, sensibles, stables et reconnus.
- **Capitalisation des expériences** au sein du centre de ressources RNF/OFB, incluant les retours d'expériences des ENP ayant déjà mis en œuvre un DAT.
- **Offres de formations**, sous formes de modules d'apprentissage progressif (cf illustration escalier)
- **Outils et méthodologie** à destination du **grand public**

Exemple du principe de l'escalier pédagogique : la méthodologie « pas à pas »
« Au terme de la formation, l'apprenant sera capable de réaliser un diagnostic d'ancrage territorial en toute autonomie »



5. Les trois phases du projet



Afin de répondre aux ENP n'ayant pas été choisis parmi les 5 sites test mais souhaitant s'engager de suite dans la démarche :

- Diffusion ouverte de la V3 pour mars 2020
- Pas d'accompagnement spécifique
- Participation à la centralisation des résultats



6. Gouvernance

